



SAINT PAUL D'ESPIS MANIFESTATION MOTO / QUAD **DIMANCHE 9 JUILLET 2017 : 9H 12H / 14H 18H**

Le club TT des deux rives organise avec le comité des fêtes une journée tout terrain moto / quad pour la fête du village. Un circuit d'une trentaine de kms sur la commune de Saint Paul d'Espis (près de Valence d'Agen) de type endurance qui comprend des prairies, chemins, sous bois et franchissements non obligatoires. **Le rassemblement se fera au stade de foot de Saint Paul d'Espis (82400).** Chaque participant pourra emprunter la piste autant qu'il le souhaite dans la limite des heures prévues.

Joindre avec l'engagement les photocopies de votre carte grise, carte verte et permis de conduire OU photocopie de la licence FFM plus le règlement (chèque a l'ordre de club tt des 2 rives) et la décharge (au dos) complété et signé.

droit d'engagement : 20 €

ATTENTION : Engagement possible sur place mais majoré à 25 euros

Le comité des fêtes de Saint Paul d'Espis propose aux participants de se restaurer sur place le midi. Une buvette servant sandwich et frites sera à disposition.

Lors de cette journée, seront admis toutes motos ou quads assurés ainsi que les pilotes titulaires d'une licence FFM. Les machines doivent être équipées d'échappements d'origine ou bridés (contrôle sonomètre obligatoire).

Ne seront pas admis les véhicules SSV pour cause de largeur et hauteur de piste.

CECI N'EST PAS UNE COMPETITION

L'ORGANISATEUR SERA INTRANSIGEANT (EXCLUSION DEFINITIVE) FACE A TOUT NON RESPECT DES CULTURES, DU BALISAGE, DES AUTRES PARTICIPANTS ET DES CONSIGNES DONNEES.

EN CAS D'INTEMPERIE OU PROBLEME DE SECURITE L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER L'EPREUVE OU DE MODIFIER LES HORAIRES DE LA MANIFESTATION.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : **Mail** :

Pour facilité l'organisation de la restauration, comptez vous manger sur place :

OUI (nombre de personnes).....

NON

Bulletin de participation à renvoyer avec le chèque à l'ordre du club tt des 2 rives : Mr Pierre-Marc THOMAS, « Bellet » 82200 Montesquieu. Pour tout renseignement contacter :

Pierre-Marc : 06 76 93 30 44

Jean Philippe : 06 72 16 59 91

Tout engagement non accompagné du règlement et de la décharge non complété et signé ne sera pas pris en compte.



SAINT PAUL D'ESPIS MANIFESTATION MOTO/QUAD
DIMANCHE 9 JUILLET 2017 : 9H 12H / 14H 18H

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour la sixième manifestation de ce type organisé par notre moto club. Toutefois, nous sommes tenus de vous rappeler quelques consignes d'usage.

- Respecter les instructions données
- Respecter les autres participants quel que soit leur niveau
- Respecter les balisages et tenir compte de la signalisation, surtout les panneaux « stop » et « croisement »
- Respecter les cultures et propriétés privées
- Aucun esprit de compétition ne sera toléré

Toute personne ne respectant pas ces recommandations, prenant le circuit à l'envers, ou se retrouvant en dehors de la piste pour quelques raisons que se soit, sera exclue définitivement de la manifestation sans discussions possible par n'importe quelle personne de l'organisation.

De nos jours, il est extrêmement difficile de faire vivre notre discipline (autorisations administratives et privées), c'est pourquoi nous comptons sur votre civisme afin de pouvoir continuer à organiser ce genre de manifestation.

Nous vous rappelons que 100% de notre circuit est privé, en conséquence nous nous sommes engagés à ce que personne ne réutilise les pistes ouvertes pour la manifestation en dehors de cette journée. Nous serons très vigilants dans les mois à venir. Toutes personnes trouvées sur le circuit se verra poursuivies pour violation de propriété privée par les propriétaires concernés.

En outre, je prends acte que durant la manifestation, je serais responsable de mes actes et de ceux de mes accompagnateurs. Pendant la journée, mon véhicule, ma remorque, mes objets personnels et ma moto ou quad restent sous ma seule responsabilité.

Tout participant reconnaît ne pouvoir exercer à l'encontre du club et des 2 rives ou des propriétaires aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables lors de cette journée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

MOTO Marque / Modèle :
 N° assurance :
 N° permis et date d'obtention :

OU N° LICENCE FFM :

QUAD Marque / Modèle :
 N° assurance :
 N° permis et date d'obtention :

OU N° LICENCE FFM :

Déclare avoir pris connaissance du règlement ci dessus et m'engage à le respecter.

fait à le

Signature précédée des mentions « lu et approuvé » - « bon pour accord » :